

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 juin 2020

L'an deux mille vingt, le lundi 8 juin à 18 heures, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Jérôme Bonafous, maire des Arques.

Etaient présents : Jérôme Bonafous, Jérôme Bédès, Roger Bourhoven, Sylvia Jouhanneau, Christelle Lacombe, Philippe Mousseau, Pascale Pierasco, Fabrice Redoules, Christian Sureaud, Birgitte Thyssen, Ine Van Der Horst.

Convocation du 29 mai 2020.

Secrétaire de séance : Pascale Pierasco.

1- Approbation du compte-rendu du conseil municipal du samedi 23 mai 2020

Monsieur le maire donne lecture du dit compte-rendu qui est adopté à l'unanimité.

2- Indemnités de fonction des élus

Monsieur le Maire et les 2 adjoints renoncent aux indemnités auxquelles ils pourraient prétendre. Cette proposition est entérinée à l'unanimité.

3- Délégation du conseil municipal au maire

Monsieur le maire donne lecture des différentes dispositions prévues par l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales qui précisent les attributions dont le maire peut être chargé par délégation de l'assemblée délibérante pendant la durée de son mandat.

Cette délibération est votée à l'unanimité.

4- Droit à la formation des élus

Afin d'améliorer leurs compétences, les élus, en particulier ceux ayant reçu une délégation, peuvent bénéficier de formation dont la charge incombe à la commune.

Ainsi, il sera nécessaire de prévoir à titre prévisionnel cette dépense au budget 2020.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

5- Création et composition des commissions municipales

➤ **Plan communal de sauvegarde**

Il vise à planifier la gestion du risque en cas d'évènements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires.

Vice-président : P. Mousseau

Membres : C. Lacombe, J. Bédès

➤ **Réceptions et festivités**

Vice-président : S. Jouhanneau

Membres : P. Pierasco, F. Redoules

➤ **Communication et site internet**

Vice-président : B. Thyssen

Membres : I. Van Der Horst, C. Sureaud

➤ **Adressage**

Dénomination de l'ensemble des voies communales et numérotation de tous les bâtis (habitations, commerces, entreprises, sites publics, etc.)

Vice-président : R. Bourhoven

Membres : S. Jouhanneau, C. Lacombe, P. Mousseau,

➤ **Appels d'offres**

Titulaires : C. Sureaud, R. Bourhoven, F. Redoules

Suppléants : J. Bédes, C. Lacombe, P. Pierasco

Président : M. le maire ou 1 des adjoints

6- Désignation d'élus auprès de différentes instances

➤ **Correspondant défense** : J. Bonafous

➤ **SYDED** (syndicat départemental du traitement des déchets) et **SYMICTOM** (syndicat mixte inter communal du traitement des ordures ménagères)

Titulaire : S. Jouhanneau

Suppléant : J. Bédes

➤ **AQUARESO** (Syndicat inter communal chargé de la production/distribution de l'eau potable et de l'assainissement collectif)

Titulaire : C. Sureaud

Suppléants : S. Jouhanneau, J. Bédes

➤ **FDEL (Fédération Départementale Energie Lot)**

Titulaire : R. Bourhoven

Suppléant : J. Bédes

7- Questions diverses

M. le Maire informe qu'il a été élu 5^{ème} vice-président de la communauté de communes CAZALS-SALVIAC. Mme Figeac, maire de Gindou a été élue Présidente.

C. Lacombe propose de réfléchir au changement du logo de la commune.

F. Redoules fait part d'une demande des propriétaires du restaurant « la récréation » relative au dispositif d'éclairage du parking.

R. Bourhoven évoque les premiers contacts positifs qui ont pu être noués récemment à propos d'un projet d'aménagement du bassin de la Mouline. Ce projet pourrait comporter un volet pédagogique visant l'animation globale du site.

C. Sureaud aborde l'esthétique de l'entrée du village venant de l'Aubépine mis à mal depuis plusieurs années par le stationnement permanent d'une caravane.

Fait Aux Arques, le 11 juin 2020.